



“

# EMBARQUEZ POUR L'APPRENTISSAGE !

BILAN DES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ENTRE PÔLE EMPLOI, L'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité ET LEURS PARTENAIRES

## - COMMUNIQUE DE PRESSE -

*L'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité et Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté confirment la réussite de leur collaboration pour répondre aux besoins de recrutement dans le secteur de l'industrie en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de la mobilité professionnelle et géographique de jeunes ultra-marins. Ces actions s'intègrent dans la mobilisation plus large de Pôle emploi pour accompagner les entreprises du secteur industriel dans leurs recrutements.*

Pour faire face aux besoins de l'industrie dans les territoires de Bourgogne-Franche-Comté, LADOM Est et Pôle emploi ont confié à l'AFPA et au CFAI la formation de jeunes âgés de 18 à 29 ans, issus des départements d'outre-mer en vue d'intégrer des contrats d'apprentissage dans l'industrie en Bourgogne-Franche-Comté.

Trois opérations ont été menées, en un an (de juin 2017 à juillet 2018), visant l'intégration pour chaque session de 14 jeunes domiens au sein d'entreprises industrielles de Franche-Comté.

- 1<sup>ère</sup> opération – juin 2017
- 2<sup>ème</sup> opération – janvier 2018
- 3<sup>ème</sup> opération – juillet 2018

**Le processus de sélection des candidats (tests d'aptitude, entretiens et réunions d'information par visioconférence) était identique à chaque fois.**

**A leur arrivée, les jeunes intégraient un SAS de préparation à l'AFPA, pour ensuite entrer en formation en CFAI.**

Ce vendredi 14 décembre l'ensemble des acteurs qui ont œuvré à la mise en place de ces trois actions, se réunissent à la Direction régionale Pôle emploi de Besançon, afin d'en dresser le bilan.

Les témoignages successifs des entreprises accueillantes et des jeunes, viendront compléter le bilan quantitatif, et permettront d'évoquer les réussites comme les points d'amélioration.

### **Le bilan à ce jour :**

- 42** jeunes ont intégré le dispositif
- 19** jeunes sont en contrat d'apprentissage
- 9** sont en vue d'intégration à Général Electric à l'issue de leur contrat de professionnalisation
- 2** travaillent en Bourgogne-Franche-Comté hors contrat d'apprentissage
- 1** jeune est en formation continue

Soit, un taux de sorties positives vers l'emploi ou la formation qualifiante de **74%**.

### CONTACT PRESSE

**Delphine ROSSIT**- Chargée de communication- Tél. : 03.81.54.46.57- [delphine.rossit@pole-emploi.fr](mailto:delphine.rossit@pole-emploi.fr)

